

Propositions d'ATD Quart Monde sur la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Union européenne s'est fixé comme objectif principal de diminuer de 20 millions le nombre de pauvres d'ici 2020. Cet objectif inquiète les populations les plus défavorisées, car il traduit l'abandon de millions de personnes en Europe. Cet objectif, trop simplificateur, ne suffit pas pour mobiliser l'ensemble de la société dans une lutte contre la pauvreté, basée sur l'indivisibilité, l'interdépendance et l'effectivité des droits de l'Homme, et la participation de tous. Il est essentiel de s'assurer que les personnes les plus pauvres seront prises en compte par la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Suite à l'adoption de cette dernière, ATD Quart Monde demande que les politiques concrètes qui seront mises en œuvre s'appuient sur les principes suivants :

- **S'assurer que les politiques atteignent les personnes les plus pauvres**

Le texte de la Plateforme affirme que : « 8% des Européens vivent dans un dénuement matériel extrême et n'ont pas les moyens de subvenir à des besoins estimés essentiels pour mener une vie décente en Europe ». Le défi d'atteindre l'ensemble des populations en situation de pauvreté exige qu'une attention particulière soit portée sur les situations les plus difficiles à résoudre. Si on ne part pas d'elles, les politiques mises en œuvre ne les atteindront pas.

Nous demandons :

- ✓ qu'un ensemble d'indicateurs soit choisi permettant de suivre le nombre de personnes qui se situent sous les 50% et 40% du revenu médian et de s'assurer que les politiques mises en œuvre bénéficient à tous et pas seulement à ceux qui sont proches du seuil de pauvreté ;
- ✓ que l'Union européenne se dote d'un tableau de bord complet sur la pauvreté et l'exclusion sociale qui devrait être publié chaque année. L'approche statistique doit être complétée par une approche qualitative et participative.

- **A partir des droits de l'Homme, développer une approche de la lutte contre l'extrême pauvreté**

Les droits de l'Homme doivent être effectifs et s'inscrire concrètement dans la vie de tous les jours. Le défi est de concrétiser l'accès pour tous, sans aucune discrimination, aux droits fondamentaux que proclament les grands textes de référence.

Un certain nombre de discriminations sont régulièrement citées, à juste titre : la discrimination à cause du racisme, à l'égard des femmes, des personnes handicapées, etc. La discrimination à cause de la grande pauvreté est rarement citée, alors qu'elle renforce toutes les autres. (Art 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne)

Nous demandons que les institutions européennes soutiennent la réalisation d'une étude sur les droits de l'Homme et l'extrême pauvreté, et sur les discriminations qui lui sont liées, par l'Agence des droits fondamentaux, en associant les ONG au sein desquelles les personnes en situation d'exclusion sociale s'expriment librement.

- **Casser la pauvreté intergénérationnelle**

La Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale souligne l'importance de lutter contre la pauvreté intergénérationnelle et rappelle le caractère essentiel des politiques d'égalité des chances et de la famille. Pourtant, la famille ne fait pas l'objet d'une attention suffisante dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Des enfants sont séparés de leurs parents à cause de leurs conditions de vie (absence de logement) ou parce que leurs parents, en situation de grande pauvreté (matérielle, sociale et culturelle) n'ont pas reçu les soutiens nécessaires pour assumer leurs responsabilités parentales.

Nous demandons que l'Union européenne renforce le soutien aux familles en grande pauvreté et l'action en direction de la petite enfance en développant des accueils de qualité en partenariat avec les parents.

- **Penser et agir en partenariat avec les personnes les plus pauvres**

Les personnes qui vivent dans une pauvreté extrême possèdent une connaissance et un savoir qui se fondent sur l'expérience de leur propre vie. Pourtant elles ne sont pas associées à la définition et à l'évaluation des politiques dont le but est d'éradiquer l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous demandons :

- ✓ que soient élaborées de nouvelles formes de gouvernance et de participation de tous, à tous les niveaux : local, régional, international ;
- ✓ que soit favorisée la représentation des personnes très défavorisées au sein des institutions européennes en partenariat avec les associations au sein desquelles elles s'expriment ;
- ✓ que soit expérimentée une co-formation sur les questions de pauvreté et d'exclusion sociale, entre les fonctionnaires européens et les personnes qui ont l'expérience, "par la vie", de la lutte contre la pauvreté.

- **Mettre en oeuvre la clause sociale horizontale**

L'Union doit veiller à la cohérence entre ses différentes politiques en tenant compte de l'ensemble de ses objectifs. Cette cohérence est mise à mal lorsque l'Union européenne fait pression sur les Etats membres pour qu'ils prennent des mesures d'austérité et de réduction des déficits publics, car les politiques de développement durable - dans toutes les dimensions économique, sociale et environnementale - nécessitent des moyens humains et financiers. Réduire ces moyens est grave et lourd de conséquences pour les personnes les plus démunies, et en contradiction avec l'ambition de la Plateforme européenne contre la pauvreté.

Nous demandons :

- ✓ que soit mise en oeuvre la clause sociale horizontale, et que soit évalué l'impact des politiques et des actions de l'Union européenne sur la pauvreté ;
- ✓ que cette évaluation soit faite avec les personnes concernées, en prenant les plus pauvres d'entre elles comme référence ;
- ✓ que la lutte contre la pauvreté et pour l'accès aux droits fondamentaux soit coordonnée par un secrétariat rattaché directement au Président de la commission.

- **S'appuyer sur les innovations sociales et les projets pilotes**

La Plateforme prévoit de développer l'innovation sociale. ATD Quart Monde mène des projets pilotes avec des personnes qui vivent l'extrême pauvreté et avec des acteurs de terrain. Ces projets partagent un certains nombre de points communs :

- Ils sont menés sur le terrain avec des personnes en grande précarité, des professionnels et des institutions qui acceptent de s'interroger sur leurs pratiques.
- Ils sont évalués rigoureusement avec des partenaires universitaires et chercheurs.
- Ils se déroulent sur plusieurs années, temps nécessaire à l'implication réelle des différents participants.
- Ils ont une durée limitée, leur but n'étant pas de créer des circuits et des droits spécifiques pour le plus exclus, mais de tirer des enseignements pouvant inspirer d'autres projets ailleurs, menés par d'autres.

Dans le cadre des innovations sociales, ATD Quart Monde souhaite apporter l'expérience qu'il a acquise à travers ces projets, dans le domaine de l'accès à l'éducation, du partenariat avec les personnes les plus pauvres, du soutien à la vie familiale, de l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

* * *

Pour répondre aux valeurs de l'Union européenne, de respect de la dignité humaine, de démocratie, d'égalité et de respect des droits de l'Homme, la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne doit pas seulement être mise en oeuvre comme un programme administratif et statistique, mais redonner espoir à l'ensemble des personnes vivant dans la précarité et la grande pauvreté en Europe, contribuer à lutter contre les divisions et les peurs mutuelles et renforcer un courant de solidarité sans lequel les droits de l'Homme ne pourront être effectifs.